

**340<sup>e</sup> session, Genève, octobre-novembre 2020  
Section de l'élaboration des politiques**

**Commentaires du Groupe des Travailleurs**

**CONSULTATION PAR CORRESPONDANCE**

**GB.340/POL/5**

**Programme renforcé de coopération pour le développement en faveur des  
territoires arabes occupés**

Le groupe de travailleurs prend note des progrès réalisés et des activités que le BIT prévoit d'entreprendre dans le cadre de son programme de coopération pour le développement en faveur des territoires arabes occupés, qui englobe les travaux menés par le Bureau au titre du deuxième programme palestinien de promotion du travail décent (2018-2022), signé en avril 2018, et mis en œuvre en partenariat avec les institutions publiques et les partenaires sociaux. Il met en évidence les activités du BIT destinées à améliorer la situation des travailleurs et à remédier aux principaux problèmes qui se sont posés depuis la publication du dernier rapport.

Le groupe de travailleurs exprime sa profonde inquiétude quant au fait que l'économie palestinienne, déjà paralysée par l'occupation et un marché du travail caractérisé par un faible taux d'activité, un chômage élevé et une sous-utilisation généralisée de la main-d'œuvre, en Cisjordanie comme à Gaza, est particulièrement démunie face à la crise du COVID 19 et à ses conséquences. Le bien-être de la population, l'emploi et les moyens de subsistance sont menacés et les inégalités déjà existantes risquent de se creuser davantage. La jeunesse est particulièrement touchée, comme en témoigne le nombre élevé de jeunes Palestiniens et Palestiniennes qui sont sans emploi et ne suivent ni études ni formation.

Le groupe de travailleurs se félicite du processus de dialogue social, qui a joué un rôle essentiel dans la recherche de solutions permettant de protéger les travailleurs et de fournir une bouée de sauvetage aux entreprises, dans un contexte économique grevé depuis longtemps par le chômage et une croissance au point mort. Un accord tripartite adopté en mars 2020 par le ministère du Travail et les partenaires sociaux a autorisé les employeurs à ne verser aux travailleurs que la moitié des salaires qui leur étaient dus aux mois de mars et d'avril, l'autre moitié devant être versée à la fin de la crise. La Fédération générale des syndicats de Palestine a joué un rôle crucial dans la conclusion de cet accord.

Le groupe de travailleurs prend bonne note du projet du BIT de lancer des consultations tripartites aux fins de la révision du programme de promotion du travail décent, le but étant de l'aligner encore davantage sur les stratégies nationales révisées et d'y intégrer les nouveaux besoins du marché du travail tels qu'énoncés dans le plan d'intervention du Ministère du Travail et dans le plan de l'équipe de pays des Nations Unies pour une réponse du système de développement au COVID-19.

Le groupe de travailleurs soutient le travail du BIT, qui a organisé à l'intention des travailleurs et des employeurs une série d'ateliers de renforcement des compétences en matière de négociation, notamment collective. À cette occasion, les participants ont reçu des orientations sur les outils et les concepts liés à la négociation collective, et le dialogue bipartite a été promu en tant qu'outil efficace, garant de solides relations professionnelles. À l'avenir, le BIT compte organiser des séances de formation à l'activité syndicale sur un large éventail de sujets, l'accent étant mis sur la négociation sectorielle dans les secteurs économiques où les travailleurs, et surtout les travailleuses, souffrent de mauvaises conditions de travail.

Pour conclure, le groupe de travailleurs demande au Conseil d'administration de prendre note de la nécessité urgente d'élargir et de diversifier l'aide au développement en faveur des travailleurs palestiniens et, de façon plus générale, du marché du travail palestinien. Pour résoudre les problèmes qui se posent sur ce marché en constante évolution, en particulier ceux liés au COVID-19, il est primordial d'élargir l'appui aux programmes de perfectionnement des compétences et d'employabilité ainsi qu'aux programmes actifs du marché du travail, et de continuer à soutenir les initiatives de protection sociale.

Avec ces commentaires, nous pouvons adopter le point de décision.